



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP MARSEILLE BORDE
SAID 1ER SECTEUR
22 RUE BORDE
13265 MARSEILLE CEDEX 08

Vos références

Numéro fiscal (C) : 16 96 949 003 274

Référence de l'avis : 22 13 A545319 95

Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

1 SQ JEAN BOUIN
MARSEILLE 9EME
13009 MARSEILLE

Numéro FIP : 131 16 14 6406909789 4 A

Numéro de rôle : 016

Date d'établissement : 26/07/2022

Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 13012

Vos contacts

 Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#)

 Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impôts.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)
SIP MARSEILLE BORDE
SAID 1ER SECTEUR
22 RUE BORDE
CS 60007
13265 MARSEILLE CEDEX 08

VASSEUR TIPHAINNE
1 SQ JEAN BOUIN
MARSEILLE 9EME
13009 MARSEILLE

Somme qu'il vous reste à payer

0 €

You n'avez rien à payer au titre des revenus de 2021.

Revenu fiscal de référence : 27 903
Nombre de parts : 3,50

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#).

Avis d'impôt établi en 2022

N°fiscal : 16 96 949 003 274

Déclarant 1 - Nom de naissance : VASSEUR

Impôt sur les revenus de 2021

Feuillet n° : 1 / 2

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
D	T			
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
3				3,50
Détail des revenus				
Salaires.....		Déclar. 1 21080		Enfant(1) 149
Heures supplémentaires non exonérées.....		0		
Total des salaires et assimilés ²		21080		149
Déduction 10% ou frais réels.....		- 2108		
Déduction minimale.....				- 149
Pensions alimentaires perçues.....				8412
Abattement spécial de 10%.....				- 1200
Salaires, pensions, rentes nets.....		18972		7212
Revenu brut global.....				26184
Revenu imposable.....				26184
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				0
REDUCTIONS D'IMPOT¹⁵				
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....		Montant déclaré 3	Montant retenu 3	Montant réduction 0
Montant de la réduction d'impôt.....				
Total des réductions d'impôt²⁰.....				- 0
Montant net de votre imposition.....				0
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2021 dû ⁵³ :				0
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				27903
Revenus exonérés			Déclar. 1	

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Heures supplémentaires.....	Déclarées	1910
Heures supplémentaires.....	Nettes	1719

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :

Plafond total de 2020.....	Déclar. 1	16062
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....		3973
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 4114	
Plafond calculé sur les revenus de 2021.....	+ 4114	
Plafond pour les cotisations versées en 2022.....	= 16253	

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP DIGNE LES BAINS
SAID DIGNE
19 BD VICTOR HUGO
04015 DIGNE LES BAINS

Vos références

Numéro fiscal (C) : 18 96 006 283 059

Référence de l'avis : 22 04 A062130 35

Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

16 RUE DE LA BOURGADE

04130 VOLX

Numéro FIP : 040 09 66 1355596789 3 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 08/07/2022

Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 04008

Vos contacts

 Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#)

 Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impôts.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)
SIP DIGNE LES BAINS
SAID DIGNE
19 BD VICTOR HUGO
CS 04015
04015 DIGNE LES BAINS

Somme qui vous est remboursée

337,00 €

You n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2021.

**Vous serez remboursé par virement le 21/07/2022
sur le compte bancaire suivant :**

FR76 1131 5000 010X XXXX XXX9 352

Identifiant de la banque : CEPAFRPP131

Emetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence :

22 724

Nombre de parts :

1,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#).

Avis d'impôt établi en 2022

N°fiscal : 18 96 006 283 059

Impôt sur les revenus de 2021

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : MARTIN

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
D				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				1,00
Détail des revenus				
Salaires.....		Déclar. 1 36489		Total
Déduction 10% ou frais réels.....	- 3649			32840
Salaires, pensions, rentes nets.....	32840			
Revenu brut global.....				32840
CSG déductible.....				0
CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL¹⁰				
Pensions alimentaires ¹⁶		Montant déclaré 10138	Montant retenu 10138	
Total des charges déduites¹¹.....				- 10138
Revenu imposable.....				22702
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	22
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				1372
Décote.....				- 169
Impôt proportionnel.....				+ 3
Impôt total avant crédits d'impôt.....				1206
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS				
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	2		Montant retenu	
			2	- 2
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				1204
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2021 dû ⁵³ :				1204
Retenue à la source prélevée en 2021 par vos verseurs de revenus :				- 1541
Solde d'impôt sur les revenus 2021 :				- 337
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE				337
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.				
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithme ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRESRevenu fiscal de référence²⁵.....

22724

Informations indiquées pour mémoireRCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible¹⁹

22

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :

Plafond total de 2020.....

Déclar. 1

16062

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....

3973

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....

+ 4052

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....

+ 4114

Plafond calculé sur les revenus de 2021.....

+ 4114

Plafond pour les cotisations versées en 2022.....

= 16253

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401